



Bruxelles, le 4 mai 2018
(OR. en)

8490/18

ESPACE 20
RECH 153
COMPET 259
IND 112
EU-GNSS 14
TRANS 172
TELECOM 109
MI 302
EMPL 164
CSDP/PSDC 207
CFSP/PESC 379

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	<i>Préparation du Conseil "Compétitivité" des 28 et 29 mai 2018</i> L'avenir de la politique spatiale européenne - Débat d'orientation

I. Introduction

1. Le secteur spatial revêt une importance stratégique pour l'Europe et le rôle de l'UE y a évolué sensiblement ces dix dernières années à la faveur de l'élan donné aux progrès scientifiques et techniques, du renforcement de la compétitivité industrielle, de la création d'emplois et du soutien à la mise en œuvre des politiques de l'Union.

Les programmes spatiaux contribuent efficacement à bâtir une Europe sûre et sécurisée, une Europe prospère et durable et une Europe plus forte sur la scène internationale.

L'évaluation à mi-parcours des programmes spatiaux de l'UE existants, à savoir Galileo, EGNOS et Copernicus, a fait apparaître que ceux-ci ont réalisé des progrès importants¹. Ces programmes doivent se poursuivre de manière durable, en répondant à l'évolution des besoins de leurs utilisateurs et aux changements technologiques rapides qui caractérisent le secteur. Des actions supplémentaires sont à l'examen et pourraient s'avérer nécessaires pour répondre efficacement et s'attaquer avec succès aux nouveaux défis qui se posent dans le contexte d'un environnement numérique dynamique.

Si les programmes spatiaux requièrent des investissements substantiels à long terme, les bénéfices que la société et l'économie en retirent sont bien plus importants. Les moyens financiers destinés à être alloués à la politique spatiale doivent être à la hauteur des ambitions de l'UE sur la scène mondiale et devraient tenir compte de la forte plus-value de ces programmes au niveau de l'UE, qui permet de réaliser des économies substantielles dans les services publics régionaux et nationaux. L'Europe a connu de nombreux succès dans le domaine spatial grâce à des capacités uniques d'observation de la Terre et de météorologie, ainsi qu'à des systèmes de navigation par satellite, de télécommunications et de lancement de tout premier ordre.

2. Sept satellites d'observation de la terre Sentinel sont actuellement en orbite grâce à **Copernicus**, surveillant constamment la Terre et produisant des téraoctets de données précieuses. Ces capacités permettent à Copernicus de fournir des services opérationnels réguliers sur l'état de l'environnement de la Terre, de ses continents, de ses océans et de son atmosphère, ainsi que sur leur articulation avec les activités humaines aux fins de la gestion de crises, de situations sécuritaires sensibles ou du changement climatique.

1 Doc. 15299/17 (conclusions du Conseil sur l'évaluation à mi-parcours du programme Copernicus) et doc. 15435/17 (conclusions du Conseil sur l'évaluation à mi-parcours des programmes Galileo et EGNOS et du fonctionnement de l'Agence du GNSS européen).

3. Avec la réussite du déploiement et l'exploitation de vingt-deux satellites Galileo, la déclaration de services initiaux européens de navigation par satellite est intervenue dès 2016, alors que des préparatifs sont en cours en vue de fournir des services avancés. Depuis lors, les résultats sur le marché ont été impressionnants. Plus de 75 millions de téléphones intelligents compatibles avec Galileo ont été vendus l'année dernière. De grand fabricants du secteur des TIC proposent désormais des produits compatibles avec Galileo.

Le système européen de navigation par recouvrement géostationnaire (EGNOS) profite à de nombreux segments du marché comme l'aviation, le transport routier, le transport ferroviaire, le transport maritime, la topographie et la cartographie, les services utilisant la géolocalisation et l'agriculture de précision. Tous les services fournis par EGNOS sont déjà pleinement opérationnels et le nombre d'utilisateurs ne cesse d'augmenter.

II. Dépendance de l'économie de l'UE à l'égard du secteur spatial

4. Les programmes spatiaux de l'UE fournissent déjà des services qui profitent à des millions de citoyens. Les systèmes spatiaux sont essentiels aux décideurs appelés à répondre à des défis mondiaux et à obtenir des résultats concrets en ce qu'ils permettent de renforcer la compétitivité à long terme de notre économie, de soutenir un marché unique numérique qui fonctionne bien et qui est efficace, d'assurer une gestion durable des ressources naturelles et de s'attaquer aux problèmes liés aux migrations et au changement climatique.
5. Le secteur spatial profite largement à la société et procure de nombreux avantages concurrentiels aux entreprises en favorisant l'apparition de nouveaux modèles commerciaux, en stimulant le développement de capacités innovantes et à la pointe de la technologie et en apportant une plus-value à de nombreux secteurs dépendant de l'espace. Les technologies, les données et les services spatiaux sont devenus indispensables dans la vie quotidienne des citoyens européens: la population et les autorités publiques de l'UE et du monde entier ont pu observer la Terre avec netteté, communiquer avec limpidité, naviguer avec précision et travailler avec assurance.
6. Les secteurs économiques de l'UE qui dépendent directement des infrastructures spatiales représentent entre 6 et 9 % de la valeur ajoutée brute (VAB) européenne.

L'économie spatiale européenne, y compris la fabrication et les services, occupe plus de 230 000 personnes, et sa valeur en 2014 était estimée à un montant compris entre 46 et 54 milliards d'euros, soit environ 21 % de la valeur du secteur spatial mondial. Aujourd'hui, l'Europe dans son ensemble (y compris l'UE, l'ESA, les États membres et EUMETSAT) possède le deuxième plus grand budget public au monde consacré à l'espace² et finance des programmes et des structures disséminés partout en Europe.

L'économie européenne qui dépend de l'espace (tous secteurs confondus) emploie **quelque 14 millions de personnes**, ce qui signifie qu'entre 300 000 et 800 000 emplois seraient menacés en cas de perte de moyens spatiaux. Si l'on tient compte des emplois liés à l'espace situés en aval, ce sont entre 500 000 et 1 million d'emplois qui pourraient disparaître.

7. La dépendance de l'économie de l'UE à l'égard des moyens spatiaux et des activités spatiales comprend également d'importants avantages non marchands comme:
 - a) des incidences environnementales: fournir au niveau de l'UE des capacités permettant d'apporter une réponse efficace à des problèmes environnementaux en contribuant à la réduction de l'empreinte écologique de différents secteurs (agriculture, transport, production énergétique), ainsi que des données qualitatives permettant d'assurer le suivi en matière de protection de l'environnement et de prendre des mesures dans ce domaine;
 - b) des incidences sociales: outre les emplois directs et indirects, le secteur spatial contribue à l'amélioration de la santé humaine (par exemple grâce à la surveillance de l'atmosphère), des conditions de travail et de la sécurité des travailleurs, en particulier dans des secteurs tels que la pêche et le transport maritime; la perte de moyens spatiaux aurait une influence négative sur l'approvisionnement en électricité, l'accès à l'information, la sécurité des transports, les prix des denrées alimentaires et le fonctionnement efficace des télécommunications;
 - c) des incidences stratégiques: des initiatives clés de l'UE et des acteurs majeurs de la sécurité au niveau européen, y compris en matière de défense, s'appuient sur des moyens spatiaux et sur des solutions fondées sur l'espace.

2 Le budget consolidé consacré à l'espace (États membres, UE, ESA et EUMETSAT) est estimé à 7 milliards d'euros en 2015.

8. Tous ces éléments font clairement apparaître que l'économie et la société de l'UE dépendent substantiellement des moyens spatiaux et que toute perte de capacités dans ce domaine aurait des répercussions qui se feraient sentir tout au long de la chaîne de valeur économique et qui auraient une influence négative sur le mode de vie des citoyens européens. La politique spatiale a déjà largement fait la preuve de sa plus-value et de sa capacité à exercer un effet de levier sur les investissements à long terme consentis par l'UE à travers ses programmes phares et ses activités de recherche dans ce domaine.

III. La politique spatiale de l'UE au bénéfice d'autres grandes politiques de l'UE

9. Les technologies, données et services spatiaux sont intégrés aux domaines d'action et aux principales priorités politiques de l'Union. Tous les grands domaines d'action de l'UE deviennent tributaires du secteur spatial. Celui-ci joue un rôle important dans des politiques sectorielles de l'UE telles que celles concernant le marché unique numérique et la stratégie numérique, la politique agricole commune, les systèmes de transport intelligents et la sécurité routière, l'environnement et le changement climatique, la protection civile, l'aide humanitaire, la politique maritime, la surveillance des frontières, la sécurité, la défense et la gestion de crises. La politique spatiale facilitera la mise en œuvre du "programme des dirigeants" de l'UE³ ainsi que la réalisation des engagements pris dans la déclaration de Rome⁴, notamment en ce qui concerne les domaines suivants:
- a) *Europe numérique*: les systèmes spatiaux recueillent, génèrent et/ou transmettent des données et, partant, deviennent une composante essentielle de l'Europe numérique. L'espace fait partie intégrante du développement des technologies et infrastructures de demain: 5G, IA et plateformes de données, villes intelligentes, véhicules autonomes, réseaux énergétiques, agriculture et préservation du patrimoine culturel;
 - b) *Migrations*: les services Copernicus sont utilisés aux fins du contrôle aux frontières, pour repérer les bateaux de migrants en détresse ou pour contrôler l'état des camps de réfugiés;
 - c) *Changement climatique*: le programme Copernicus contribue déjà aux politiques en matière de changement climatique et sera à l'avenir, grâce à la surveillance des émissions de CO₂, un instrument essentiel de la mise en œuvre des engagements pris lors de la COP21;

³ <http://www.consilium.europa.eu/media/21594/leaders-agenda.pdf>

⁴ <http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2017/03/25/rome-declaration/pdf>

d) *Sécurité et défense*: les services spatiaux peuvent renforcer les capacités de l'UE et de ses États Membres à relever les défis croissants en matière de sécurité et à améliorer la surveillance et le contrôle des flux ayant une incidence sur la sécurité⁵.

10. Le contexte géopolitique et économique étant de plus en plus complexe et difficile, l'importance stratégique de l'espace va croissant. L'espace joue un rôle important dans la diplomatie économique et il est essentiel que l'Union s'emploie à établir des conditions de concurrence équitables pour l'industrie européenne.

IV. L'espace en tant que vecteur d'innovation

11. Depuis des décennies, le secteur spatial constitue un moteur de l'exploration scientifique, un vecteur de technologies de pointe et une source d'innovations qui se propagent à d'autres secteurs économiques. Investir dans l'espace, c'est repousser les limites de la science et de la recherche. L'Europe dispose d'un secteur spatial de tout premier ordre et il est donc vital de le renforcer en stimulant la recherche et l'innovation spatiales pour que l'Europe maintienne et préserve son accès aux activités menées dans l'espace.

12. Le contexte spatial mondial évolue rapidement: la concurrence est de plus en plus vive; de nouveaux arrivants créent des défis et de nouvelles ambitions spatiales; des transformations technologiques majeures perturbent les modèles industriels et commerciaux traditionnels du secteur, réduisant le coût de l'accès à l'espace et de son utilisation. La combinaison des données spatiales aux technologies numériques, à l'intelligence artificielle et à d'autres sources de données ouvre de nombreux débouchés commerciaux pour l'ensemble des États membres.

V. Élargir les possibilités offertes par l'espace dans l'ensemble de l'UE

13. Il convient de prendre en compte les éléments ci-après pour que tous puissent tirer le meilleur parti de l'espace.

a) **La stabilité à long terme** est essentielle pour garantir la continuité des infrastructures et services publics et porter à son maximum le rendement des investissements déjà réalisés. Il convient de réfléchir à de nouvelles synergies entre les programmes afin de mieux mettre à profit les investissements de l'UE;

⁵ Comme cela est souligné dans la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne présentée en juin 2016 par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne.

- b) Les programmes spatiaux de l'UE sont **axés sur les utilisateurs** et fournissent des services publics essentiels au profit des citoyens, des entreprises et des entités publiques aux niveaux régional, national et de l'UE. Il convient de renforcer encore cette approche axée sur les utilisateurs dans le cadre de la gouvernance et de la mise en œuvre globales des programmes, le but étant de tirer le plus grand parti possible de l'utilisation des données et des services en Europe;
- c) **Une politique spatiale globale** est nécessaire pour promouvoir la compétitivité industrielle, l'innovation et la **participation la plus large possible d'acteurs issus de tous les États membres**, notamment les nouveaux arrivants et les PME, afin de produire les avantages les plus importants possibles pour la société et l'économie. Une telle politique devrait comprendre des mesures de renforcement des capacités afin que tous les États membres bénéficient des avantages tirés des investissements de l'UE dans le domaine spatial;
- d) Chaque fois que cela est possible, les programmes spatiaux de l'UE devraient faire le **meilleur usage des moyens et capacités existants** dans les États membres ou, lorsque cela est faisable, avantageux pour les programmes et sans risques pour la sécurité, dans le secteur privé. Il convient de stimuler et de renforcer la cohésion et la coopération transfrontière. C'est sur la poursuite **des investissements dans la recherche, le développement technologique et l'innovation** que repose le succès de tous les programmes spatiaux de l'UE et la compétitivité de l'industrie spatiale européenne. Pour les domaines stratégiques et les technologies critiques, il est nécessaire de mettre en place de nouvelles approches, s'appuyant sur des recherches fondées sur une feuille de route et faisant intervenir toutes les parties prenantes, afin de créer l'impact voulu.
- e) Le maintien d'un niveau approprié d'**autonomie européenne** est un principe directeur de la politique spatiale de l'UE, si celle-ci veut **conserver et renforcer davantage ses capacités et ses moyens d'action de rang mondial**.
- f) L'Europe doit accélérer son action en faveur de la **compétitivité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de tous les acteurs** - de l'industrie aux organismes de recherche - et remédier à la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement en soutenant le développement de composants, systèmes et technologies spatiaux critiques associés à la non-dépendance technologique.

- g) L'Europe ne doit **pas se laisser distancer par une concurrence mondiale croissante**; de nouveaux arrivants créent des défis et de nouvelles ambitions spatiales; des transformations technologiques majeures perturbent les modèles industriels et commerciaux traditionnels du secteur, réduisant le coût de l'accès à l'espace et de son utilisation. L'UE devrait s'employer à soutenir les efforts en matière de coopération internationale et créer des **débouchés commerciaux sur les marchés mondiaux pour les technologies, services et produits européens**.

VI. QUESTIONS EN VUE DU DÉBAT D'ORIENTATION

Les États membres sont invités à procéder à un échange de vues sur les questions ci-après quant à l'avenir de la politique spatiale européenne:

- | |
|---|
| <p>1) <i>Quelles sont les mesures et actions stratégiques que l'UE et ses États membres devraient mettre en place pour maximiser les réalisations de la politique spatiale européenne, renforcer les investissements et encourager l'innovation, afin de libérer tout le potentiel que l'espace peut représenter à l'avenir?</i></p> <p>2) <i>Comment pouvons nous mieux faire connaître les avantages de l'espace pour les citoyens et l'économie dans tous les secteurs du marché, y compris les politiques industrielle et du marché unique de l'UE?</i></p> |
|---|